



Commission particulière du débat public éoliennes flottantes au sud de la Bretagne

- Communiqué du 29 octobre 2020 –

En application des mesures de reconfinement annoncées par le Chef de l'Etat le 28 octobre 2020, la Commission particulière du débat public éoliennes flottantes au sud de la Bretagne suspend ce jour toutes ses réunions publiques.

Elle communiquera ultérieurement sur le calendrier et les modalités de redéploiement de ces réunions au regard de la règlementation relative à la situation sanitaire et à son évolution.

Les autres modalités de participation au débat public (plateforme participative, correspondance, réseaux sociaux) restent inchangées.